

CAS D'EXPÉRIENCE

UNION DES COMORES

CAS D'EXPÉRIENCE POUR L'AIDE AU COMMERCE

Date de la soumission: 30 janvier 2011

Région : AFRIQUE

Pays : COMORES

Type: « PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SERVICES DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT ET SOUTIEN A UN ENVIRONNEMENT INCITATIF POUR LE SECTEUR PRIVE »

Auteur : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Coordonnées : BP: 474 MORONI COMORES

TL: (00269) 774 41 47

FAX: (0029) 773 41 53

RESUME ANALYTIQUE

L'union des Comores a préparé en 2007 son Etude pour l'Intégration du Commerce(EDIC). Ce document est validé par un atelier national en décembre 2007 et sa matrice d'actions prioritaires a été endossée par le Conseil des Ministres en janvier 2008. En juillet-août 2008, le Commissariat au Plan a procédé avec succès à l'intégration des recommandations de l'EDIC dans le draft du DSRP-complet puis dans le DSCR finalisé en 2009. Le Gouvernement a accédé au Guichet 2 du Cadre Intégré et a reçu un million de dollars pour le financement d'un projet-programme intitulé: « Renforcement des services du commerce et de l'investissement et soutien à un environnement incitatif pour le secteur privé ». Il s'agit d'un choix politique consistant à toucher tous les secteurs pour apporter une solution aux contraintes liées à l'intégration Commerciale. Ce projet-programme a démarré septembre 2008 et est achevé le 31 décembre 2010. Il était piloté par l'Unité de Mise en Œuvre du processus du Cadre Intégré initialement formée d'un Coordinateur National de Suivi et de Mise en œuvre de la matrice de l'EDIC et d'un Agent Administratif et Financier pour les aspects liés à la Gestion financière.

QUESTION TRAITÉE

Les questions traitées sont les suivantes :

1. Renforcement des capacités des services de commerce et de l'investissement ;
2. Amélioration de la Stratégie Nationale du Tourisme ;
3. Amélioration de la compétitivité de l'économie.

OBJECTIFS

- Accompagner l'Union des Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA), les Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) et les Organisations Professionnelles (OP) y compris les groupements des femmes, suite à la reprise de la normalité et de la stabilité institutionnelle, dans le développement et la diversification des services rendus à ses membres.
- Accompagner la mise en place de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (ANPI) comme gage pour l'amélioration de la base productive du pays.
- Accompagner la dynamisation du secteur financier contribuant à la création d'un environnement incitatif pour le secteur privé.

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE

Il s'agit d'un programme financé par les ressources du Fonds d'Affectation Spéciale du Cadre Intégré (ressources du Guichet II) dont le Gestionnaire est le PNUD.

Le choix de la modalité d'Exécution nationale (NEX) a été retenu, assortie d'une coopération étroite du PNUD en tant que gestionnaire du Fonds d'Affectation Spéciale du CI qui a assuré les paiements et les achats. Elle a permis une mise en œuvre rapide du programme tout en assurant des conditions de reddition des comptes. Ce choix a été mûrement réfléchi et discuté avec toutes les parties prenantes. Cette modalité prend également en compte les conditions exceptionnellement difficiles dans lesquelles se trouve la Direction du Commerce, et plus généralement, l'administration comorienne. Selon les composantes, le PNUD a fourni un soutien à l'UG pour la préparation des appels à candidatures, appels d'offre et passation des contrats pour l'acquisition de biens et services. En outre, le CCI, la CNUCED, l'ACICI, et l'OMC, entre autres, fournissent des services pour la mise en œuvre de certaines des composantes. La participation de chaque agence nationale et/ou internationale se faisait suivant les avantages comparatifs de chacun et à la demande du gouvernement.

L'ensemble des activités du programme a été coordonné et dirigé par le Ministère de l'Economie et du Commerce, en étroite coordination avec le PNUD Moroni. Le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, du Commerce, a assuré les fonctions de Directeur National du Programme.

La mise en place d'une Unité de Gestion (UG) des projets a évité de surcharger la division du commerce qui est déjà confrontée aux négociations avec le COMESA, l'APE et l'OMC. L'Unité a permis d'assurer la cohérence et les synergies entre les activités brièvement décrites ci-dessus. C'est cette Unité qui sera étoffée en experts pour constituer l'Unité de Mise en Œuvre du CI et CIR.

PROBLEMES RENCONTRES

- ❖ Plusieurs activités ont été engagées avec des ressources très limitées, ce qui ne facilite pas l'atteinte des résultats en termes de réduction de la pauvreté.
- ❖ La faible capacité des institutions bénéficiaires (Chambres de Commerce et Organisations Professionnelles) à pouvoir répondre aux opportunités qui se sont dégagées suite aux activités réalisées
- ❖ Manque de conditionnement, de certification, des possibilités de conservation au niveau national.
- ❖ Peu de Donateurs bilatéraux sur le pays et absence de représentation à Genève, ce qui n'a pas facilité la mobilisation des ressources en appui du projet.

RESULTATS OBTENUS

Pour la Composante N°1 :

Ce programme a permis :

- ❖ La création d'une cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce dont l'opérationnalisation est en cours
- ❖ Opérationnalisation de la Maison des Organisations Professionnelles(MOP)
- ❖ Le Renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés au chômage (150 jeunes formés en création d'entreprise et accès au crédit et 25 projets bancables montés). Ces jeunes sont suivis auprès du projet du BIT pour l'insertion des jeunes.
- ❖ La structuration d'une coopérative sociétaire des producteurs et exportateurs des litchis « Coopérative BON FRUIT ».
- ❖ L'offre des litchis est déterminée par la réalisation d'un recensement des arbres litchis

existe confirmant la production des litchis à 1125 tonnes ;

- ❖ Lancement de l'exportation des litchis à partir de l'étude de marché pour l'exportation des litchis des Comores en Union Européenne;
- ❖ La diversification des exportations comoriennes avec le lancement de l'exportation des Huiles Essentielles des diverses épices avec des entreprises mauriciennes (Panacea pharma, Caripoul' et Cotomilli) ont permis une variation du basket des produits exportés (HE de Gingembre, de Combava , de citronnelle, de girofle, etc)
- ❖ La Structuration d'une association de 95 femmes pour la conservation des poissons. Elles Produisent et commercialisent localement le poisson fumé et séché et a intégré la Maison des Organisations Professionnelles. Avec l'appui de la MOP et la Chambre de Commerce, elle envisage la commercialisation extérieure. Le Ministère de la production leur a attribué un espace de travail mais, elle est à la recherche de financement pour la construction d'un point de vente.
- ❖ Existence d'une analyse sur la compétitivité de l'Ylang Ylang assortis d'un plan d'action;
- ❖ Un plan d'action sur la sauvegarde de la filière vanille existe est en cours de mise en œuvre ;
- ❖ Le projet a permis l'opérationnalisation de L'Agence Nationale de Promotion de l'Investissement. Ainsi, le nombre d'entreprises ayant bénéficié des services de l'ANPI a connu un accroissement de 310% entre 2008, année de démarrage (18 entreprises) et 2009 (56 entreprises) avec une légère baisse entre 2009 et 2010. Le nombre d'entreprise créée en 2010 est tombé à 52. De même le capital d'investissement déclaré en Francs Comoriens est passé de 5 696 703 689 en 2009 à 15 390 794 220 en 2010. Le nombre d'emplois créés et déclaré est de 1025 emplois en 2009 et 792 emplois en 2010. Par ailleurs, au 27 décembre 2010, le nombre de visiteurs du portail de l'investisseur des Comores est de : 6628 qui sont des potentiels investisseurs (France : 2240 ; Comores : 1030 ; Maroc :583 ; Suisse :543 ; Egypte :110 ; Côte d'Ivoire :103 ; Belgique :102 et Algérie : 91) ;
- ❖ Un Comité d'accession à l'OMC est créé à l'issue de la mission d'échange au Cap vert ;
- ❖ Un draft de l'Aide Mémoire de l'Accession des Comores à l'OMC est élaboré ;
- ❖ La liste d'engagement des Comores dans les négociations des services (APE et OMC) est élaboré ;
- ❖ La capacité de négociations commerciales des cadres de différents ministères est renforcée ;

Pour la composante n°2

Ce programme a permis de :

- ✓ Créer l'office de promotion du tourisme en cours de construction sur financement bilatéral (La République Populaire de Chine);
- ✓ Mettre à la disposition de la Direction Nationale du Tourisme, de l'Association des Touristes Comoriennes(ATC) et de l'Office, un matériel de promotion touristique (brochures, prospectus, affiche et films documentaires en trois langue) ;
- ✓ Créer un partenariat avec des offices du tourisme de Rodrigue, de la Tanzanie, de Tamatave, pour la promotion de la destination Comores et le partage d'expériences grâce à la participation à des Salons Touristiques financée par le programme ;
- ✓ Programmation des Comores par les Tour opérateurs, pour 2012

Par ailleurs, une table ronde du tourisme qui a regroupé tous les intervenants de la filière (hôteliers, agences de voyage et tours opérateurs) et le secteur public, a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Création d'un produit touristique

- Création d'un label des produits touristiques ;
- Adoption d'une charte de qualité assortie d'un cahier de charge ;
- Elaboration d'une convention liant le privé avec l'Etat ;
- Restructuration de l'Association Comorienne de Tourisme ;
- Mise en place d'un conseil national supérieur du tourisme ayant deux missions (coordonner les actions gouvernement-secteur privé et entreprendre les actions de base pour la création de l'office de tourisme)
- Mise en place d'un fond d'appui aux entreprises exerçant dans le secteur touristique.

La Direction de Tourisme mène actuellement une politique de mobilisation des ressources pour la diffusion des films documentaires produits en impliquant les agences de voyages, les représentations diplomatiques aux Comores et les représentations des Comores à l'étranger pour une large diffusion des films documentaires et promouvoir ainsi le tourisme comorien.

De même, le projet a permis le renforcement des capacités de 45 jeunes et artisans comoriens en poterie dont 35 femmes. Les produits fabriqués par ces jeunes ont fait l'objet d'une exposition vente organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce

Pour la composante N°3

Ce programme a permis de :

sont limités par:

- ❖ Informatiser toute la logistique de l'Autorité Portuaire Comorienne (APC) et diminuer les occasions de fraude ;
- ❖ Renforcer les capacités des douaniers et des transporteurs sur le transfert électronique des manifestes et la gestion des risques en Douane ;
- ❖ La mise en place de la communauté portuaire assortie des manuels des procédures portuaires à Anjouan et Grande- Comores

ENSEIGNEMENTS TIRES

En matière de conception, les leçons suivantes ont attiré notre attention :

Les fonds affectés à certaines activités ne permettent pas d'atteindre les résultats attendus. Ils permettent cependant, de réaliser des activités pilotes à compléter par la suite, dans le cadre intégré renforcé et l'Aide pour le Commerce une fois mobilisée.

Le projet vise à renforcer la capacité commerciale des différentes institutions lié au commerce et à l'investissement et le secteur privé, sans une vraie coordination entre les départements ministériels, ni même le secteur privé.

Le projet appui des filières et non des projets individuels, chose qui n'est pas facile à gérer à cause des divergences existantes au sein du secteur privé.

Un besoin d'organisation du secteur privé est nécessaire pour mettre à profit les appuis.

Une des leçons apprises en matière d'exécution du projet est la nécessité de respecter les indicateurs de performance.

Cependant, les indicateurs de performance fixés sont trop ambitieux par rapport aux fonds prévus, les fonds prévus ne pourront jamais contribuer à l'atteinte des résultats fixés.

Il y a lieu d'accentuer le renforcement de capacité des bénéficiaires pour être en mesure de bénéficier des opportunités offertes grâce au projet du guichet II.

CONCLUSION

Les développements liés au commerce et au secteur privé sont devenus des piliers dans notre pays. Le Gouvernement est conscient des faiblesses institutionnelles et de politiques qui ont plombé le développement du secteur privé et le climat des affaires. Pendant l'année 2007, plusieurs réformes légales et institutionnelles ont été mises en œuvre pour y remédier. Parmi les plus importantes, on note, la création d'un nouveau Ministère de la Promotion de l'Investissement qui comprendra une agence nationale de promotion de l'investissement (ANPI), un Guichet Unique pour faciliter les démarches des investisseurs ; l'adoption d'un nouveau Code des Investissements, et d'une loi sur les marchés publics, la demande d'adhésion à l'OMC, et la préparation de l'EDIC qui a contribué à hausser substantivement les questions du commerce dans l'agenda du Gouvernement.